



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00052** du 9 JAN 2024
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) Madame AWIDA Magdi
49 rue de Belle Place
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Réalisation d'un immeuble à usage d'habitation de type R+2
comprenant 8 logements de type T1
H à l'égout : 5.60 m
H au faîtage : 9.90 m

Sur un terrain sis 29 RUE DU CHEMIN DE FER
Cadastré AS132

Villeneuve-Saint-Georges, le 31/01/2024

Monsieur le Maire,



Le Maire,
Pour le Maire en sa déléation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
de l'urbanisme.
Mati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la
décision municipale n° **PC 94078 23 00052** du a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 9 JAN 2024

L'Appariteur,